

ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG SUIVIT DU CCU DU 15 MARS 2005

INTEROGATIONS CONCERNANT LE PROJET DU CUSM

Relevé des interrogations soulevées par le CCU lors de la rencontre du 15 mars 2005 :

Circulation

- Durant les heures de pointe du matin et du soir, quel sera le niveau de congestion sur toutes les intersections (manque des données) ?
- Quels sont les tracés pour les cyclistes et piétons que le requérant envisage pour accéder au site du CUSM, de façon sécuritaire et conviviale? (le tracé de la piste cyclable actuellement proposé et le positionnement de façon encaissé dans le secteur arrière des bâtiments ambulatoires sont inacceptables). Où seront localisés les stationnements pour vélo ?
- Quelle sera l'importance des déplacements en fonction des différents modes de transport (train, métro, auto, ambulance, camion, vélo...)?
- Quels sont les engagements de chacun des partenaires sur les correctifs proposés sur les réseaux et notamment l'empiètement dans les talus de la rue St-Jacques ?

Échéancier

- Est-ce que les commentaires des citoyens les plus concernés seront pris en compte suivant la consultation qui sera fait avant que l'arrondissement appuie le projet ?

Sécurité

- La voie d'accès principale du CUSM (sur Décarie) est très spacieuse. Est-il essentiel de maintenir un virage à droite en bretelle ? La traversée à pied de ce type d'intersection est dangereuse et très peu convivial.
- Où est la carte de caractérisation des sols contaminés ? Quels sont les volumes de sol à déplacer pour chacune des portions de site ? Quel sera le volume de sol à déplacer dans le secteur du parc (voie d'accès secondaire) et peut-on avoir des alternatives touchant moins les niveaux de sol de cette partie de terrain ? Quels seront les circuits de déplacement des camions ?

Aménagement paysager

- Comment pourra-t-on atténuer l'effet vraisemblablement très bétonné des terrasses qui remplaceront le talus adjacent à la rue St-Jacques (près de St-Rémi) et comment pourrait-on assurer une continuité du circuit piétonnier sur la crête du talus ?
- L'importance des arbres situés sur les terrasses des toits semble peu vraisemblable (très gros gabarit, sur la maquette) et très largement répandue (sur les passerelles notamment), quel sera le concept le plus réaliste pour les aménagements, leur accessibilité et la capacité réel du CUSM de les entretenir adéquatement ?

L'hôpital des Shriner's

- Quand saurons-nous si les Shriner's s'installeront sur le site de la cour Glen ?

Architecture

- Comment le CUSM peut-il mieux relever le défi d'une perception d'un site enclavé, notamment en maximisant les percées visuelles vers le site (barre rigide le long de la voie ferrée) ?

ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG

SUIVIT DU CCU DU 15 MARS 2005

- Des ajustements intéressants ont été réalisés pour mieux introduire le CUSM par sa voie principale. Comment compléter cette idée afin de faire en sorte que le pavillon des enfants soit encore moins perçu comme La porte d'entrée de l'hôpital ?
- Comment peut-on revoir la voie d'accès principale afin de lui donner un aspect de finalité cohérente et un aboutissement à la hauteur de sa prestance ?

Infrastructures

- La capacité disponible des réseaux souterrains (aqueduc et égouts), de même que les réseaux d'énergie et de communication sont-elles suffisantes pour desservir l'hôpital ?
- Quels sont les correctifs proposés sur les réseaux actuels (rues, trottoirs, piste cyclables, aqueduc, égouts, énergie communication...)?